

---

---

**Appareils de levage à charge  
suspendue — Vérifications —**

**Partie 3:  
Grues à tour**

*Cranes — Inspections —*

*Part 3: Tower cranes*

**iTeh Standards**  
**(<https://standards.iteh.ai>)**  
**Document Preview**

ISO 9927-3:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/8a33a52b-32a6-4761-a566-cb16188b339b/iso-9927-3-2019>



**iTeh Standards**  
**(<https://standards.iteh.ai>)**  
**Document Preview**

ISO 9927-3:2019

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/8a33a52b-32a6-4761-a566-cb16188b339b/iso-9927-3-2019>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

# Sommaire

Page

|                                                                                                                                |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Avant-propos</b>                                                                                                            | <b>iv</b> |
| <b>1 Domaine d'application</b>                                                                                                 | <b>1</b>  |
| <b>2 Références normatives</b>                                                                                                 | <b>1</b>  |
| <b>3 Termes et définitions</b>                                                                                                 | <b>1</b>  |
| <b>4 Généralités</b>                                                                                                           | <b>1</b>  |
| <b>5 Vérifications quotidiennes</b>                                                                                            | <b>2</b>  |
| 5.1 Généralités                                                                                                                | 2         |
| 5.2 Contenu                                                                                                                    | 2         |
| 5.3 Résultats                                                                                                                  | 2         |
| <b>6 Vérifications fréquentes</b>                                                                                              | <b>2</b>  |
| 6.1 Généralités                                                                                                                | 2         |
| 6.2 Points à vérifier                                                                                                          | 2         |
| 6.3 Périodicité                                                                                                                | 3         |
| 6.4 Résultats                                                                                                                  | 3         |
| <b>7 Vérifications périodiques</b>                                                                                             | <b>3</b>  |
| 7.1 Généralités                                                                                                                | 3         |
| 7.2 Contenu                                                                                                                    | 3         |
| 7.3 Périodicité                                                                                                                | 4         |
| 7.4 Résultats                                                                                                                  | 4         |
| <b>8 Vérifications approfondies</b>                                                                                            | <b>5</b>  |
| 8.1 Généralités                                                                                                                | 5         |
| 8.2 Contenu                                                                                                                    | 5         |
| 8.3 Périodicité                                                                                                                | 6         |
| 8.3.1 Périodicité pour des grues à tour ou des composants sans enregistrement automatique des données concernant l'utilisation | 6         |
| 8.3.2 Périodicité pour des grues à tour ou des composants avec enregistrement automatique des données concernant l'utilisation | 6         |
| 8.4 Résultats                                                                                                                  | 6         |
| <b>9 Vérifications exceptionnelles</b>                                                                                         | <b>6</b>  |
| 9.1 Généralités                                                                                                                | 6         |
| 9.2 Contenu                                                                                                                    | 7         |
| <b>Annexe A (normative) Vue d'ensemble des vérifications</b>                                                                   | <b>8</b>  |
| <b>Annexe B (informative) Vérification des crochets</b>                                                                        | <b>11</b> |
| <b>Annexe C (informative) Exemple de rapport de vérifications périodiques, approfondies ou exceptionnelles</b>                 | <b>12</b> |
| <b>Bibliographie</b>                                                                                                           | <b>24</b> |

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [www.iso.org/avant-propos.html](http://www.iso.org/avant-propos.html).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 96, *Appareils de levage à charge suspendue*, sous-comité SC 7, *Grues à tour*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse <http://www.iso.org/fr/members.html>.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 9927-3:2005), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- en 6.4 et 7.4 les informations concernant les résultats des inspections ont été mises à jour;
- en 7.3, les exigences ont été révisées.

Le présent document est destinée à être utilisée conjointement avec l'ISO 9927-1.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 9927 se trouve sur le site Web de l'ISO.

# Appareils de levage à charge suspendue — Vérifications —

## Partie 3: Grues à tour

### 1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les vérifications régulières à effectuer sur les grues à tour.

Elle ne couvre pas les vérifications effectuées avant la première utilisation des grues à tour.

### 2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements)

ISO 4309, *Appareils de levage à charge suspendue — Câbles en acier — Entretien et maintenance, inspection et dépose*

### 3 Termes et définitions

Aucun terme et définition n'est listé dans le document.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

### 4 Généralités

Afin d'assurer les opérations des grues à tour en toute sécurité, leur bon état de fonctionnement doit être maintenu. Il est par conséquent nécessaire de vérifier régulièrement les grues. Cela assure que les déviations de conditions sûres sont détectées et peuvent être corrigées. Les vérifications doivent être faites.

Les vérifications régulières sont:

- les vérifications quotidiennes;
- les vérifications fréquentes;
- les vérifications périodiques; et
- les vérifications approfondies.

Les vérifications (périodicité, contenu, responsables, résultats et rapports) doivent être conformes aux [Articles 5 à 9](#) et au [Tableau A.1](#) qui fournit une vue d'ensemble des vérifications.

NOTE Le fabricant peut donner, pour les vérifications, des instructions différentes de celles de le présent document. Dans ce cas, les instructions du fabricant sont applicables.